



Les règles internationales de tournoi de poker

La règle 1 de la TDA : les arbitres et directeurs de tournoi

Version 1.1. 19/04/2008©

Par **Guillaume GLEIZE** aka « Guillaume de Tours »

Il existe une règle discrète, souvent placée tout au début ou complètement à la fin des règlements officiels, que ne remarquent pas les joueurs puisqu'elle ne les concerne pas directement. Cette règle est pourtant la règle des règles : elle s'adresse aux directeurs de tournois et floor managers pour leur donner les pleins pouvoirs.

*
* *

Revenons sur son origine. Les arbitres américains ont horreur de ce qu'on pourrait appeler en France « les petits malins » ! Ces personnes sont des joueurs qui vont s'amuser à systématiquement repérer les règles ayant une faille ou les règles manquantes pour exploiter ce créneau et ainsi faire des actions clairement à la limite ou en dehors de l'éthique du poker mais dont ils défendront farouchement la légitimité.

Aux Etats unis ils appellent agir ainsi (de manière tordue et à la limite des règles) « angling ». En gros la personne n'agit pas de manière DROITE (straight) mais prend des chemins tordus et détournés pour arriver à leurs fins EN ANGLE (angling).

LES FLOORS ET DIRECTEURS DE TOURNOIS AMERICAINS ONT HORREUR DE CELA (tout comme nous me diriez-vous) MAIS EUX SE DONNENT LES MOYENS DE LUTTER CONTRE.

En France nous subissons parfois ce que j'appelle « le syndrome des arbitres français ». Cela concerne tous les loisirs et activités nés à l'étranger et nécessitant un arbitrage local. L'arbitre français découvrant cette culture étrangère (poker, baseball, football américain, hockey sur glace etc ...) et apeuré à l'idée de ne pas être « à la hauteur » va apprendre ces règles comme un forcené ET LES APPLIQUER AUSSI STRICTEMENT QU'UN ROBOT.

Résultat : parmi ces règles trop strictes les « petits malins » vont très facilement trouver et exploiter une faille à laquelle ne saura pas répondre notre pauvre petit arbitre robot français.

Deuxièmement il y a le syndrome de l'arbitre de foot : le petit arbitre au milieu du stade, soumis aux joueurs, aux organisateurs, aux spectateurs et téléspectateurs et sensé appliqué une règle connue de tous.

AUX USA LE TOURNAMENT DIRECTOR C'EST LE SHERIF !

Il ne va pas chercher à appliquer une suite de règles numérotée (même si heureusement elle existent) : IL VA FAIRE RESPECTER UNE ETHIQUE DU JEU SUCCINCTEMENT DEFINIE EN QUELQUES MOTS ET CECI DE MANIERE SUBJECTIVE ET AVEC DES MOYENS ILLIMITES !

En gros ce n'est pas ce petit robot rigide et soumis ... MAIS UN ETRE HUMAIN AGISSANT LIBREMENT SELON SA PROPRE CONSCIENCE ET AVEC LES PLEINS POUVOIRS.

Cette règle de sécurité, permettant de contrer les « petits malins » et de palier à tous les imprévus, est présente et mise en place dans chaque règlement écrit digne de ce nom (elle est même pour le TDA la règle n°1 !).

En voici les extraits :

TDA 1

« Les arbitres et directeurs de tournoi doivent toujours considérer le bon sens et la justice comme les critères prioritaires de leurs décisions. Pour respecter ces critères, certaines circonstances particulières peuvent parfois imposer au responsable de prendre une décision allant à l'encontre des règles écrites. Les décisions des arbitres et directeurs de tournoi sont définitives et sans appel. »

RRs section 2 – house policies – decision making – 1

Management reserves the right to make decisions in the spirit of fairness, even if a strict interpretation of the rules may indicate a different ruling.

FFJP 15.2

Le directeur de tournoi et ses assistants se réservent le droit de sanctionner toute action nuisant au bon déroulement du tournoi ou au confort des ses participants. Ils doivent toujours considérer le bon sens et la justice comme les critères prioritaires de leurs décisions. Pour respecter ces critères, certaines circonstances particulières peuvent parfois imposer aux responsables de prendre une décision allant à l'encontre des règles écrites. Les décisions des directeurs de tournoi sont définitives et sans appel.

Le directeur de tournoi et ses assistants se réservent le droit de sanctionner toute action nuisant au bon déroulement du tournoi ou au confort des ses participants. Ils doivent toujours considérer le bon sens et la justice comme les critères prioritaires de leurs décisions. Pour respecter ces critères, certaines circonstances particulières peuvent

parfois imposer aux responsables de prendre une décision allant à l'encontre des règles écrites. Les décisions des directeurs de tournoi sont définitives et sans appel.

REGLES ANTI-REGLES : elles donnent tout pouvoir aux responsables de prendre des décisions allant À L' ENCONTRE DE L'ENSEMBLE DES AUTRES REGLES ECRITES DU DOCUMENT !

Le danger étant bien sûr l'abus de pouvoir mais il faut se rappeler que les managers n'ont aucun intérêt à se faire une mauvaise réputation et que le PLAISIR des participants est leur principal objectif et surtout leur « gagne-pain ». Un abus de pouvoir serait certainement le premier et le dernier pour eux.

Le floor manager redevient cet arbitre dans le sens ancien du terme : une personne neutre qui va prendre une décision en son âme et conscience dans un esprit de justice et de bon sens tout en faisant respecter l'éthique du jeu.

Ces règles de sécurité sont plus souvent utilisées qu'on l'imagine et mettent parfois en opposition des arbitres de renom sur un même cas concret.

Par contre elles ont permis depuis leur création de faire gagner des montagnes de temps à tout le monde en supprimant nombre de polémiques et ont débarrassé le poker des ces « petits malins » qui dénaturaient notre beau jeu.

*
* *